

## B - QUELLES POLITIQUES PUBLIQUES



### TERRITORIALES DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION CONDUIRE SUR LE MOYEN ET LONG-TERME ?

#### AMELIORER ET RENFORCER LA GOUVERNANCE

- Articuler les politiques de l'Etat et des collectivités territoriales, et celles entre collectivités territoriales notamment entre l'agglomération et le Conseil Régional
- Rapprocher les politiques de l'emploi-insertion des politiques du développement économique ; les dispositifs d'insertion n'étant pas seulement à destination des publics les moins qualifiés
- Renforcer la position d'assemblé, d'animateur, d'interface des politiques publiques de Saint-Etienne Métropole
- Face à la multiplicité des acteurs, rapprocher certains organismes œuvrant sur les mêmes missions en leur donnant une dimension métropolitaine (plateformes d'animation emploi, réseau d'accueil par exemple).

#### AMELIORER LA LISIBILITE DE L'OFFRE DE SERVICES ET LA RENFORCER

- Rendre l'offre de services plus lisible pour accroître la capacité des individus à revenir vers l'emploi
- Décliner une offre de service structurée sur les clauses sociales d'insertion afin de mieux informer et accompagner les donneurs d'ordre, afin de développer les clauses à tous les marchés publics et délégations de services publics (pour information, une action de promotion des clauses d'insertion est en cours d'élaboration par la MDEF Loire Sud, la Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole)
- Créer une Plateforme d'information sur l'évolution professionnelle (VAE...), un forum permanent afin d'améliorer la sécurisation des parcours
- Développer le champ de l'économie sociale et solidaire
- Renforcer les fonctions d'ingénierie des acteurs de l'insertion, améliorer l'accompagnement de ces acteurs
- Diminuer les freins à la mobilité notamment celles des publics en difficulté
- Nécessité que les petites entreprises se regroupent (temps partagés pour certaines compétences...) et optimiser les subventions de Saint-Etienne Métropole aux clubs d'entreprise

#### MIEUX ANTICIPER

- Mieux anticiper les besoins de formation (initiale et continue) et d'emploi notamment sur les filières

émergentes (développement durable) et l'adosser à la stratégie de Saint-Etienne Métropole

- Mieux anticiper et connaître les évolutions des métiers et des emplois pour améliorer le travail d'orientation des individus
- Améliorer la connaissance des flux migratoires entrants et sortants sur le territoire

#### MIEUX COMMUNIQUER / MIEUX SENSIBILISER

- Activer tous les déterminants de l'attractivité de certains métiers (image, capacité de formation, conditions d'emploi, tutorat ...)
- Faire reconnaître les spécificités de Loire Sud dans l'aire métropolitaine lyonnaise, améliorer le marketing territorial, la reconnaissance des savoir-faires du territoire
- Sensibiliser les entreprises à l'accueil, à l'intégration des personnes en insertion peu ou pas qualifiées
- Soutenir la sensibilisation à la création d'entreprise
- Améliorer l'information au grand public et aux entreprises des différents et nombreux dispositifs existants

## MISE EN PERSPECTIVE DES DEBATS



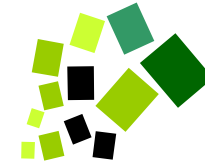
Professeur des Universités en économie, Directeur du centre de recherche en économie Le CREUSET<sup>2</sup> de l'Université Jean MONNET de Saint-Etienne / CNRS<sup>3</sup>, Michel BELLET met en évidence deux points essentiels.



Le premier point concerne la prise en compte nécessaire, décisive de la crise actuelle dans les problèmes d'emploi qui ont été évoqués aujourd'hui. Cela renvoie à la nécessité absolue, d'une part de la prise en compte de l'ampleur de la crise ouverte il y a quelques mois et de ses risques pour Loire Sud, et d'autre part de la mise en place de mécanismes de veille et de sauvegarde plus incisifs pour notre site car notre économie va être frappée durement. Cela suppose l'utilisation de toutes les mesures de gestion des pertes d'emploi, de toutes les mesures de court terme classiques, liées à la « gestion sociale de l'emploi ».

Le second point renvoie aux questions posées sur le plus long terme avec deux éléments qui me semblent là encore décisifs et insuffisamment soulignés concernant notre bassin :

- Tout d'abord la faiblesse relative de qualification et de diplôme ;
- Ensuite notre incapacité à bénéficier sérieusement des externalités riches et des potentialités énormes offertes par la dynamique métropolitaine lyonnaise.



## « ETAT DES LIEUX ET ECHANGES SUR LES POLITIQUES TERRITORIALES DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION »

COMPTE-RENDU DU SEMINAIRE DE TRAVAIL DU 20 JANVIER 2009 - STADE GEOFFROY-GUICHARD - SAINT-ETIENNE



PLUS DE 120 PERSONNES ONT PARTICIPE A CETTE DEMI-JOURNEE RICHE DE DEBATS ET D'ECHANGES CONSTRUCTIFS. LES DIFFERENTES CONTRIBUTIONS DE CE SEMINAIRE

DE TRAVAIL VONT ALIMENTER LE PROJET D'AGGLOMERATION EN COURS D'ELABORATION AINSI QUE LE PLAN D'ACTIONS DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION LOIRE SUD.

### OBJECTIF

Un développement équilibré du territoire doit s'appuyer sur une politique de l'emploi et de l'insertion partagée.

De nouvelles orientations dans le champ de l'emploi sont aujourd'hui mises en œuvre comme par exemple la création de Pôle emploi issue de la fusion ANPE-ASSEDIC, la généralisation du Revenu de Solidarité Active (RSA) ou l'extension du nombre de contrats aidés.

De plus, une nouvelle délégation « Emploi – Insertion – Politique de la Ville » a été créée au sein de Saint-Etienne Métropole (SEM), présidée par Madame Marie-Odile SASSO, Vice-Présidente de Saint-Etienne Métropole, Adjointe au maire de Saint-Etienne et Présidente du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et de la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud (MDEF Loire Sud).

En ce début d'année 2009 dans un contexte économique tendu, Marie-Odile SASSO a convié l'ensemble des acteurs du territoire, élus, partenaires sociaux, acteurs de l'emploi et de l'économie, à une demi-journée de travail afin de pouvoir échanger sur les politiques territoriales de l'emploi et de l'insertion.

### DEROULEMENT

Ce séminaire de travail comportait deux grandes parties :

- Une première partie consacrée à de courts exposés sur la nouvelle organisation des services de l'Etat, la mise en place de Pôle emploi, du RSA et la présentation de politiques territoriales partenariales. Cette partie était précédée d'une présentation du positionnement économique de Loire Sud et les dernières données sur la situation économique.

- Une deuxième partie démarrant par la présentation d'une expérience réussie sur les clauses d'insertion suivie de tables rondes sur les politiques à conduire à court et moyen-terme par Saint-Etienne Métropole et les autres acteurs du territoire. Cette partie était suivie d'une conclusion sous la forme d'une mise en perspective par le Directeur du centre de recherche en économie Le CREUSET de l'Université Jean MONNET de Saint-Etienne - CNRS.

### OUVERTURE



Marie-Odile SASSO souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence très nombreuse aujourd'hui. Ce séminaire de travail est important car il est essentiel de pouvoir échanger et débattre sur les politiques territoriales de l'emploi et de l'insertion dans le cadre de cette nouvelle mandature et à la lumière de la situation économique dégradée actuelle et à venir.

Elle présente les excuses de Gérard MANET, Vice-Président de Saint-Etienne Métropole. Elle le remercie de sa forte implication sur cette thématique de l'emploi et de l'insertion. Il a en effet initié le PLIE métropolitain et le portage par l'agglomération du Contrat Territorial Emploi Formation Loire Sud (CTEF Loire Sud) et de la MDEF Loire Sud.

## STRUCTURE DE L'EMPLOI EN LOIRE SUD ET EVOLUTION<sup>1</sup>

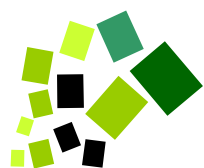


Le secteur industriel n'est plus le 1<sup>er</sup> secteur d'activité de Loire Sud mais son poids est encore important par rapport aux moyennes régionales et nationales. La Loire dispose de bonnes bases pour favoriser le développement de l'emploi tertiaire (présentation par Gratielle BOUTANTIN, Chargée d'études).

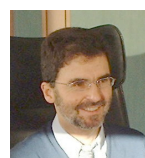


Si les chiffres de décembre 2008 ne sont pas encore alarmants, les radiations d'entreprises augmentent tandis que les immatriculations d'entreprises amorcent une inflexion à la baisse. De plus, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de novembre 2007 à novembre 2008 de 12,9% (présentation par Didier LAURIAC, Responsable de l'observatoire de l'économie).





## 1<sup>ERE</sup> PARTIE - EVOLUTION DES POLITIQUES DE L'EMPLOI ET ACTIONS DES COLLECTIVITES TERRITORIALES



**Michel DAMEZIN**, Directeur du Travail de la Loire présente la RGPP, Réforme Générale des Politiques Publiques. Celle-ci se traduit notamment par le regroupement de certaines directions, comme celle de la Direction du Travail, au sein des DIRECCTE (Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi). Par la coordination des interventions centrées sur l'entreprise, la DIRECCTE contribuera au : développement économique des territoires et à la création d'activité / à l'amélioration des conditions de travail et d'emploi / à la régulation concurrentielle des marchés / à la sécurité des consommateurs.



Certaines priorités sont d'ores et déjà définies comme les actions sur les implantations potentielles d'entreprises, la création ou la reprise d'entreprises, le dialogue économique et social (avec notamment les partenaires sociaux) ou l'anticipation des mutations économiques avec par exemple le travail engagé sur Loire Sud avec la MDEF Loire sud.



**Alain LEYMARIE**, représentant de Pôle emploi Loire et anciennement Directeur Délégué de la Loire de l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi), a exposé la nouvelle offre de services de Pôle emploi, le nouvel établissement public issu de la fusion entre l'ANPE et les ASSEDIC.



Cette offre de services va porter sur : l'accueil commun (regroupement physique des ex-agences ANPE et des ex-sites ASSEDIC), le conseiller personnel, l'entretien unique (un entretien « inscription + emploi » fait par un seul conseiller), l'expérimentation de « Forces de prospection » (mise en œuvre de trois forces de prospection : grands comptes, forces de prospection infra régionale et locale) et la généralisation depuis le 5 janvier 2009 du service par téléphone.



**Jean-François BARNIER**, Conseiller Général de la Loire délégué à l'insertion, a présenté les grandes lignes du RSA, Revenu de Solidarité Active qui remplace le RMI (Revenu Minimum d'Insertion), l'API (Allocation Parent Isolé) et les aides aux travailleurs pauvres. Piloté par les Conseils Généraux, le RSA a pour objectif de permettre aux personnes allocataires de revenus sociaux de ne pas être pénalisées financièrement quand elles reprennent une activité salariée et de regrouper/simplifier l'ensemble des mécanismes d'intéressement de reprise d'une activité.



La base de bénéficiaires potentiels du RSA est beaucoup plus large que celle du RMI. Approximativement 30 000 personnes pourraient en bénéficier dans la Loire contre environ 9 000 allocataires du RMI actuellement. Le Conseil Général de la Loire continuera son partenariat avec d'autres acteurs comme les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) ou les PLIE.



**Cécile CUKIERMAN**, Conseillère Régionale Rhône-Alpes

Rhône-Alpes et élue pilote du Contrat Territorial Emploi Formation (CTEF) Loire Sud présente cette démarche voulue par l'exécutif régional sur l'ensemble des territoires rhônalpins, afin de permettre une meilleure articulation entre emploi-formation, développement économique, aménagement du territoire. Il s'agit d'une démarche collaborative d'ingénierie de projet au niveau territorial qui mobilise l'ensemble des acteurs locaux dans la gestion locale de l'emploi, conforte le dialogue social avec les partenaires sociaux, impulse des actions en adéquation avec les besoins des publics, des entreprises, des territoires.

Les moyens financiers de la Région sont mobilisés au service du projet de territoire, à travers une ligne territorialisée Loire Sud s'élevant à plus de 2,8 millions d'euros, mais aussi avec la mobilisation des autres mesures et dispositifs relevant du Conseil Régional, tels que le CARED, la programmation qualifiante, SECURISE'RA.



**Marie-Odile SASSO**, Présidente du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) de Saint-Etienne Métropole et de la Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud (MDEF Loire Sud)

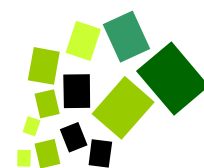
présente ces dispositifs ainsi que les interventions économiques de l'agglomération.



Le PLIE est un outil d'accompagnement renforcé pour les publics en difficulté. Dans le cadre d'un partenariat avec les autres acteurs de l'emploi, le PLIE mobilise des fonds européens bénéficiant au territoire. Ces fonds supplémentaires permettent notamment le financement d'étapes de parcours (formation, référent unique, ...) indispensables pour une insertion durable des publics.

Sur le champ du développement économique (co-présentation avec le Directeur Adjoint du Développement économique, **Belkacem AMRANI**), l'agglomération s'attache à offrir aux entreprises locales des conditions optimales d'implantation, à favoriser la création d'emplois pérennes et, en partenariat avec d'autres partenaires, à accueillir des entreprises venant de l'extérieur.



Instance partenariale, l'association MDEF Loire Sud développe des actions visant le renforcement des articulations entre les différentes plateformes de l'emploi, le renforcement de l'offre de services des sites territoriaux et le développement d'actions transversales comme la GTEC (Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences), l'observation territoriale de l'emploi ou le Guide des acteurs de la création-reprise d'entreprise des arrondissements de Saint-Etienne et de Montbrison récemment édité et qui va être complété d'un annuaire sur le web.



## 2<sup>EME</sup> PARTIE - RETOUR DES TABLES RONDES SUR LE THEME DES « POLITIQUES TERRITORIALES DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION »

### PRESENTATION D'UN PARTENARIAT REUSSI

Cette deuxième partie axée sur l'échange débute par la présentation d'un partenariat réussi entre collectivités territoriales, entreprises et acteurs de l'emploi avec la mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics. Exemple du Chantier de réhabilitation du quartier de Fonsala à Saint-Chamond mené par l'OPAC de Saint-Chamond (présentation par **Robert ANDRIANO**, Conducteur de travaux d'EIFFAGE Construction et **Claude DI TULLIO**, Directeur du CREPI, Club Régional d'Entreprises pour l'Insertion).

Dans le cadre du programme de réhabilitation du quartier de Fonsala (1 117 logements), une clause d'insertion a été insérée dans le marché public. Une cellule « chantier OPAC / Fonsala » réunissant l'ensemble des acteurs concernés a été créée. Sur les 60 000 heures d'insertion prévues, déjà plus de 60% étaient réalisées à fin décembre 2008.  

### RETOUR DES TABLES RONDES



Les échanges autour des tables rondes ont été très fructueux. Pendant près d'une heure près de 100 personnes, élus ou techniciens, ont échangé et débattu autour de deux questions :

- Face à la situation économique dégradée, quelles actions à court-terme envisagées par les acteurs du territoire dont Saint-Etienne Métropole ?
- Sur le moyen-terme, la durée d'un plan de mandat, quelles politiques publiques territoriales conduire sur le champ de l'emploi et de l'insertion par les acteurs du territoire dont Saint-Etienne Métropole ?

Toutes les questions ou interrogations n'ont pas trouvé de réponse immédiate mais l'objectif du séminaire était bien de recueillir les attentes et les pistes d'actions potentielles à court et moyen-terme.

## A - QUELLES ACTIONS MENER A COURT-TERME POUR FAIRE FACE A LA CRISE, POUR TENTER D'EN DIMINUER LES EFFETS NEGATIFS ?

- Mobiliser toutes les procédures existantes en direction des entreprises et des salariés pour optimiser les baisses d'activité des entreprises (éviter les licenciements et les fermetures d'entreprises).
  - Pour information, une action d'information sur les outils de GRH mobilisables par les entreprises et de développement des compétences pour les salariés est en cours d'élaboration par la MDEF Loire Sud avec Saint-Etienne Métropole, la MIFE de Saint-Etienne et d'autres partenaires de l'emploi.
- Dans un contexte d'augmentation des contrats aidés, renforcer l'obligation des employeurs afin que le contrat aidé ne soit pas une fin en soi pour le public mais bien une étape du parcours.
- Eviter que les publics en difficulté ne soient exclus des dispositifs qui leur sont destinés du fait de la crise et d'un effet d'éviction par le positionnement de publics plus qualifiés.
- Développer les clauses d'insertion
  - Pour information, une action de promotion des clauses d'insertion est en cours d'élaboration par la MDEF Loire Sud, la Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole.

La plupart des présentations projetées (EPURES, CCI de Saint-Etienne Montbrison, Etat-DIRECCTE, Pôle emploi, Conseil Régional Rhône-Alpes, Saint-Etienne Métropole et MDEF Loire Sud) ainsi que l'intervention complète de Michel BELLET (ci-après) et le présent document sont disponibles sous format PDF sur simple demande à l'adresse suivante : [plie@aaglo-st-etienne.fr](mailto:plie@aaglo-st-etienne.fr)

<sup>1</sup> Note sur les évolutions économiques dans la Loire en 2007 (ADEL, CCI de Saint-Etienne Montbrison, Le CREUSET, ELO, EPURES, Pôle emploi).

<sup>2</sup> Le CREUSET : Centre de Recherche Economique de l'Université de Saint-Etienne)

<sup>3</sup> CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

